


Plan Local d'Urbanisme 5 - Plan des Servitudes d'Utilité Publique



PLU approuvé le 28 mars 2018
Mis à jour le 4 mai 2019
Modification n°1 approuvée le 7 avril 2022
Modification n°2 approuvée le 7 avril 2022
Vu pour être annexé à la délibération

Le Maire
Frédéric Sausset



Liste des servitudes

- Périmètre de captage
 - AS1_ELOIGNE
 - AS1_IMMEDIAT
 - AS1_RAPPROCHE
- PATRIMOINE CULTUREL
 - Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits
 - Sites archéologiques
 - Servitude liée à une Ligne électrique
- AUTRES SERVITUDES
 - Servitude de protection des installations sportives
 - Servitude relative aux voies ferrées
- AUTRES SERVITUDES linéaires
 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
 - Servitude de halage et de marche-pied
 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
- RISQUES TECHNOLOGIQUES
 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Autres risques technologiques
 - Site ITDT - restrictions d'usage du sol